

Administrateur de l'Administration Nuptiale
Je soussigné, notaire de cette ville, ai ce jour 25. 9. 1791
à Julien Aulnette fils de feu Joseph Aulnette, et de Jeanne f. de la lauder, âgé de 20 ans
originaire & domicilié de la p. de spanie & à Louise Bruste fille mineure de feu
Julien Bruste et de Perrine veuve vivante & présente en son décret de mariage
arrêté en la juridiction de poligné, la dite Louise Bruste originaire & domiciliée
de la p. de spanie après les & publications de leur mariage faites sans opposition tant
de la p. de spanie, en la paroiisse de St. Gerbert Pasteur en date du 24. 9. La
cerémonie faite en présence des guillaumes Brochard & Charles de la Rande
de France & Blandin, et de Joseph Gautier qui signent & des plus anciens Citoyens
qui ont déclaré ne savoir Signer. Leurs et Leurs signatures
Ch. Dehulande, Guillaume Brochard
François Blandin & Julien Aulnette
Louise Bruste Joseph Gautier

Julien Aubelle fils Joseph et de Marie Françoise Delalande, est né
au village de la Moraye le 3 Janvier 1721 fut baptisé le 10
suivant par le P. Gilly prieur de Saint Julien des Forêts de la paroisse
par son père le P. Gilly et par son oncle le P. Gilly.
D'ailleurs de la femme de son père

Le premier jour de vendémiaire l'an huit de la République française
me et indivisible à cinq heures du soir par devant moi agent municipal
de la commune de poligné, Canton de plelecatoel, Département d'isle le vilaine
a comparu Julien La Bergerie Cultivateur au hélien de cette commune lequel
a accompagné de Michel Robust son oncle aussi Cultivateur au lieu de laudelle
Commune de parcé, Canton de Bain, Département susdit âgé de trente sept
ans; Et de Joseph Perrault son voisin âgé de soixante deux ans
m'a déclaré que Julien cultive son grand père, en son vivant
Joseph de Louise Brûlé venoit de mourir à son domicile âgé de
soixante dix ans et de quelques mois; D'après cette déclaration

Louise Louise fille legitime de Julien Brulé et de Perrine Richet
Brulé née d'hier dans le bourg de cette parisse à été baptisée par moi
souspigné le treizieme de May 1727 et tenue sur les saints fonts
par s. s. George Richet per par Louise Brochart parvenue et
marraine Lad. Brochart a deelaré ne savoir signer

George Richet.

Zacarie le Brun
Lune

Le cinquieme jour de vendemiaire l'an cin de la République
françoise, me et indivisible a cinq heures du soir & pas devant
nous membres du corps municipal de la commune de jostigné
ci devant district de Bains, département de l'isle et de laime a Bourguera
michel robert le boureau du village des bordes, commune de
pene, lequel accompagné de joseph perrault pere et fils march
champ dans ce bourg âgés l'un de cinquante neuf ans et l'autre
de trente quatre, ma déclaré que Louise d'rule de belle more
épouse de julien autrette le boureau dans ce bourg venoit de
mourir en son domicile âgée de soixante onze ans; de laquelle
déclaration reconnue par nous véritable nous avons dressé le
le present acte sous nos seings seulement, les ci dessus dénommés
ne le sachant faire, fait en la maison commune le jour & mois et an
que devant